Union interparlementaire

128^{ème} Assemblée et Réunions connexes Quito (Equateur), 22 – 27 mars 2013 www.ipu2013ecuador.ec





Conseil directeur
Point 12

CL/192/12c)-R.2 23 mars 2013

COMITE SUR LES QUESTIONS RELATIVES AU MOYEN-ORIENT

RAPPORT DE LA DELEGATION DU COMITE SUR SA MISSION EN ISRAEL ET EN PALESTINE

Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient s'est réuni le 22 mars 2013 pour examiner le rapport de la délégation. Il l'a adopté et en a approuvé les conclusions et recommandations. Le Comité recommande au Conseil directeur d'adopter lui aussi le rapport de la délégation et d'en approuver les conclusions et recommandations.

Introduction

La mission dans la région avait principalement pour but de mieux appréhender l'évolution de la situation sur le terrain et de mettre en place un dialogue parlementaire plus régulier et plus inclusif. Aussi la délégation avait-elle pour mandat de rencontrer des parlementaires de tous les groupes politiques représentés aux parlements israélien et palestinien et de les écouter.

Le 28 janvier 2013, la délégation s'est rendue à Gaza pour effectuer le premier volet de sa mission dans la région. Le deuxième volet, avec des visites en Israël et en Cisjordanie, a eu lieu les 3 et 4 mars 2013. Les deux fois, la délégation, qui se composait de M. Serge Janquin (France), de M. Truls Wickholm (Norvège) et de Mme Monica Green (Suède), était conduite par Lord Judd (Royaume-Uni) et accompagnée du Secrétaire général de l'UIP, M. Anders B. Johnsson.

La délégation tient à exprimer ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux que lui ont réservé les parlements israélien et palestinien et la possibilité qui lui a été donnée d'entendre des législateurs de tous bords et les points de vue d'autres personnes (voir en annexe la liste complète des personnes avec lesquelles la délégation s'est entretenue). Elle tient également à exprimer ses remerciements très sincères à tous ceux qui, au Secrétariat de l'UIP, lui ont apporté leur inlassable soutien.

La situation sur le terrain

Il y a de facto trois entités sur le terrain, et non pas deux. L'entité palestinienne s'est scindée en deux quand le Hamas a rompu avec l'Autorité palestinienne en 2007 et a établi son pouvoir à Gaza.

Depuis six ans, les habitants of <u>Gaza</u>, qui sont au nombre de 1,7 million, dont 1,1 million de réfugiés, sont gouvernés par le Hamas qui contrôle la plupart des aspects de la vie des Palestiniens sur ce territoire.

Les habitants de Gaza subissent les conséquences humanitaires d'une catastrophe d'origine humaine. Ils dépendent à 80 pour cent de l'aide internationale. Trente-deux pour cent de la population et plus de 50 pour cent des jeunes sont au chômage; 44 pour cent d'entre eux

connaissent l'insécurité alimentaire et, dans 90 pour cent des cas, l'eau n'est pas potable. Le dernier aquifère en service devrait cesser d'être exploitable sous peu. En novembre dernier, après de nouveaux tirs de roquettes sur Israël, Gaza a été la cible d'un bombardement aérien israélien.

Le blocus s'est traduit par un appauvrissement de la population. Bien que ceux qui en ont les moyens puissent se ravitailler, les restrictions aux importations et aux exportations continuent à freiner sérieusement la reprise et la reconstruction. Les tunnels par lesquels se font les échanges entre l'Egypte et Gaza sont une voie d'approvisionnement pour une partie de la population. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient estime que même si le blocus était levé, il faudrait des années à l'économie pour se reconstruire.

La <u>Cisjordanie</u> est placée sous l'autorité du Président Abbas et du Gouvernement palestinien, conduit par le Premier Ministre, M. Fayad. Elle a une superficie de 5'500 kilomètres carrés et une population estimée à 2,4 millions d'habitants. Un quart des 727'471 réfugiés répertoriés vivent dans 19 camps de réfugiés. Les camps de Cisjordanie sont surpeuplés, de même que les écoles où les classes comptent en moyenne 50 élèves. De nombreuses écoles ont été endommagées par l'activité militaire israélienne depuis septembre 2000 et sont aussi exposées aux attaques des colons. Les taux de chômage sont particulièrement élevés parmi les réfugiés de Cisjordanie.

Le territoire est divisé en trois zones. La zone A représente en gros 18 pour cent de la Cisjordanie. Elle est intégralement placée sous contrôle palestinien, qu'il s'agisse des affaires civiles ou des questions de sécurité. Elle comprend toutes les villes palestiniennes et leurs environs et ne compte aucune colonie.

La zone B couvre quelque 21 pour cent de la Cisjordanie. Les affaires civiles sont placées sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, tandis que les autorités israéliennes et palestiniennes se partagent la responsabilité des questions de sécurité. De nombreux villages et bourgades palestiniens et leurs environs se trouvent dans cette zone où il n'y a aucune colonie de peuplement.

Environ 61 pour cent de la Cisjordanie constituent la zone C, où Israël exerce pratiquement tous les pouvoirs, contrôlant notamment les services de police, la planification et la construction. Dans cette zone se trouvent toutes les colonies israéliennes (villes, bourgades et villages) avec leur campagne adjacente, la plupart des routes qui relient les colonies entre elles (et qui sont exclusivement réservées à l'usage des Israéliens), ainsi que les zones stratégiques décrites comme des zones de « sécurité ». On estime à 150'000 le nombre de Palestiniens vivant dans cette zone, contre plus de 300'000 Israéliens.

Avec les entraves à la liberté de mouvement, il est difficile pour les Palestiniens de gagner leur vie ou de bénéficier des services essentiels. Les Palestiniens de la zone A ne sont pas reliés au réseau d'alimentation en eau et puisent leur eau dans des citernes, ce qui leur revient beaucoup plus cher. Depuis 2006, Israël a fréquemment recouru à la retenue des recettes fiscales qu'il perçoit au nom de l'Autorité palestinienne dans la Cisjordanie occupée, privant ainsi l'Autorité des ressources dont elle a besoin pour payer les salaires du secteur public.

<u>Israël</u> a l'économie de marché d'un pays techniquement avancé. Il exporte principalement des diamants taillés, du matériel de haute technologie et des produits agricoles (fruits et légumes). La crise financière mondiale de 2008-2009 a plongé Israël dans une brève récession, mais son économie s'est mieux relevée que la plupart des économies les plus avancées de taille comparable. En 2010, Israël est devenu officiellement membre de l'OCDE. Le taux de chômage en Israël, qui était de 6,9 pour cent en décembre 2012, a été ramené à 6,5 pour cent en janvier 2013.

Les élections anticipées de janvier 2013 ont eu pour origine l'incapacité du Premier Ministre Netanyahou de s'entendre avec ses partenaires de la coalition sur le budget annuel. La campagne électorale a porté essentiellement sur des questions économiques telles que le coût de la vie et les prix de l'immobilier, ainsi que sur les privilèges dont jouissent les jeunes ultra-orthodoxes qui sont exemptés du service militaire et perçoivent des allocations sociales pour maintenir leur mode de vie.

Il semblerait que les relations avec la Palestine et les progrès ou l'absence de progrès dans les négociations de paix n'aient pas figuré parmi les thèmes de la campagne électorale. Cependant, la sécurité demeure une préoccupation majeure des citoyens israéliens qui ont encore très présent à l'esprit le souvenir de mortiers et de missiles atteignant en Israël des cibles de plus en plus éloignées de la frontière avec Gaza.

Les deux parlements

Les Accords d'Oslo ont porté création d'un parlement pour la Palestine, le Conseil législatif palestinien (CLP), qui a été élu pour la première fois en 1996. Le Hamas a boycotté ces élections et le Fatah, ayant obtenu 55 sièges sur 88, est devenu la formation dominante au parlement.

Dix ans plus tard, les Palestiniens sont retournés aux urnes, cette fois pour élire un CLP de 132 membres en application d'une loi électorale modifiée. Le Hamas était très favorable aux élections et a pris une part active à la promotion des candidats de la liste Changement et réforme qui a obtenu une victoire retentissante avec 74 sièges, contre seulement 45 pour le Fatah. Le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) a obtenu trois sièges et Palestine indépendante et la Troisième Voie ont obtenu chacun deux sièges. Quatre indépendants ont aussi été élus.

Même à l'époque des élections, le CLP avait de la peine à siéger et à régler les affaires courantes. Les déplacements entre Gaza et la Cisjordanie sont devenus de plus en plus difficiles du fait des restrictions imposées par Israël. Les premières réunions ont eu lieu à Ramallah en présence des seuls parlementaires de la Cisjordanie et de Jérusalem; les autres parlementaires étaient connectés par liaison vidéo et suivaient les débats à partir de la ville de Gaza.

Les événements ultérieurs ont eu pour effet de bloquer complètement les travaux du CLP. La mise en détention d'un grand nombre de parlementaires de la liste Changement et réforme (qui a ainsi perdu la majorité au Conseil législatif) et la scission entre le Fatah et le Hamas en 2007 ont, de facto, enterré le CLP. Aujourd'hui encore, le Parlement ne peut pas siéger et de nouvelles élections législatives sont attendues depuis longtemps.

En attendant, l'UIP vient en aide au Secrétariat du Conseil législatif à Ramallah. L'Union européenne fournit des fonds pour un programme de modernisation du Secrétariat conçu par l'UIP et exécuté en coopération avec le PNUD. Le but est de mettre le Parlement en état d'offrir à ses membres les services nécessaires après les nouvelles élections. Le programme se limite au Secrétariat de Ramallah et ne s'étend pas à Gaza. Il prend fin en juin 2013.

En Israël, les élections du 22 janvier 2013 ont sensiblement modifié le paysage politique. Les partis représentés dans le gouvernement sortant ont perdu un grand nombre de sièges mais restent la plus grande coalition du pays. Un nouveau parti centriste a fait son entrée au Parlement où il est devenu la seconde force politique. La Knesset avec ses 120 membres s'est retrouvée coupée en son centre, avec 60 sièges allant de chaque côté du clivage politique traditionnel.

Les nouveaux venus à la Knesset sont au nombre de 48, ce qui représente un pourcentage impressionnant (40 pour cent) et les femmes ont renforcé leur présence, passant de 17,5 à 22 pour cent. Le nombre des partis politiques représentés à la Knesset reste stable (12).

Les élections en Israël se sont disputées sur le terrain des affaires intérieures. La paix avec la Palestine n'a pas fait partie des sujets débattus. Cependant, pour pouvoir former un gouvernement, le Premier Ministre sortant, M. Netanyahou, invite les partis politiques désireux de voir progresser les négociations de paix à se joindre à lui pour former un gouvernement. En principe, l'ancienne Ministre des affaires étrangères, Tzipi Livni, sera la seule habilitée à mener des négociations de paix à l'avenir. Elle est aujourd'hui à la tête de l'un des plus petits partis (6 parlementaires) et a été nommée Ministre de la justice dans le nouveau gouvernement.

Réconciliation palestinienne

Sous l'égide de l'Egypte, des pourparlers ont lieu actuellement entre le Fatah et le Hamas en vue d'une réconciliation. Une première réunion s'est tenue au Caire le 9 janvier et a permis d'adopter d'importantes décisions concernant les élections, la protection sociale et la réforme de l'OLP. La délégation a appris que plusieurs sous-commissions avaient été créées sur ces sujets, entre autres, et qu'elles s'étaient mises au travail.

La délégation s'est laissé dire qu'il y avait un accord pour reconstituer le Conseil national palestinien (CNP) (qui est la branche représentative de l'OPL) par des élections directes, chaque fois qu'il sera possible de les tenir. De même, il y a un accord pour indemniser les victimes et martyrs de la lutte interne, et la Ligue arabe devrait alimenter le fonds social qui est en passe de se créer.

Une réunion tenue le 8 février a de toute évidence permis de faire quelques progrès et l'on espère que, d'ici la fin du mois de mars, le Président Abbas sera en mesure d'annoncer par décret la date des élections et la formation d'un gouvernement technocratique d'unité nationale qu'il conduira.

Pendant les pourparlers entre le Fatah et le Hamas qui ont eu lieu en janvier au Caire, les parties sont aussi convenues de commencer à préparer des élections en Palestine. En conséquence, l'inscription des électeurs, qui s'était interrompue en juillet 2012, a repris. La phase initiale s'est conclue le 20 février avec l'inscription de 82 pour cent des électeurs remplissant les conditions requises. La liste définitive des électeurs inscrits est maintenant en préparation et devrait être établie fin mars 2013.

Durant les discussions, il a été clairement indiqué aux délégués que, pour que des élections aient lieu dans les territoires palestiniens, il était essentiel que le Fatah et le Hamas s'entendent et coopèrent et que la tenue d'élections sur une partie seulement du territoire pourrait engendrer de nouvelles divisions et aboutir de facto à la partition de la Palestine pendant de longues années.

Parmi les dirigeants palestiniens, d'aucuns font cependant valoir – et leurs arguments ne manquent pas de force – que si un accord n'intervient pas rapidement, des élections devraient se tenir en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Certains d'entre eux estimaient qu'en transformant le système électoral en un système pleinement représentatif et en traitant la Palestine comme une seule et même circonscription, des candidats de Gaza pourraient se présenter aux élections même si les électeurs de ce territoire ne sont pas autorisés à voter.

Droits de l'homme

Tous les Palestiniens rencontrés par la délégation voient dans l'occupation la violation la plus grave de leurs droits. C'est une violation en soi qui contribue aussi à d'autres violations.

Les droits de l'homme dans la région se présentent sous bien des aspects. Le blocus de Gaza et le conflit qui éclate à intervalles réguliers ont entraîné des contrôles plus stricts et des violations des droits de l'homme. La population de Gaza est constamment sous pression et l'on constate une recrudescence des actes de violence familiale, en particulier contre les femmes. Il y a aussi des cas de violations des droits de l'homme en Cisjordanie, bien que la situation se soit améliorée récemment.

Les discussions avec les Palestiniens sur les violations des droits de l'homme portent invariablement sur les confiscations de biens, le refus de l'accès à l'eau, le harcèlement auquel se livrent les colons, la détention administrative, les allégations de torture et de mauvais traitement des prisonniers (y compris des mineurs). D'aucuns font valoir qu'après avoir été soumis à l'origine (en 1948) à une épuration ethnique, les Palestiniens vivent sous l'occupation depuis 1968 et se voient traités depuis peu comme des citoyens de seconde classe dans leur propre pays où sévit une espèce d'apartheid.

Les Palestiniens considèrent que la détention et l'arrestation de leurs concitoyens sont arbitraires, injustifiées et humiliantes. La mort d'Arafat Jarradat le 19 février alors qu'il était détenu par les Israéliens a mobilisé l'opinion publique palestinienne contre cette pratique mais, à vrai dire, cette question est en tête de leur ordre du jour depuis 1967.

Peu après les élections palestiniennes de 2006, 45 parlementaires de la liste Changement et réforme, notamment le Président du CLP, ont été arrêtés par les Forces de défense israéliennes en Cisjordanie occupée et à Jérusalem et transférés dans des prisons israéliennes. Les parlementaires ont été accusés d'appartenance à une organisation terroriste, le Hamas, d'activités menées pour le compte de cette organisation et de services rendus à cette organisation. La plupart d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison de 40 mois environ et ont été libérés après avoir purgé leur peine.

Pendant ses entretiens à la Knesset israélienne, la délégation s'est laissé dire que toutes les autorités israéliennes respectaient strictement les garanties d'une procédure équitable et que toutes les informations pertinentes étaient transmises aux tribunaux avant que ceux-ci ne prennent de décision concernant un individu. Il lui a été dit également que la justice en Israël était impartiale et indépendante et que la Cour suprême pouvait contrôler toute décision prise par une instance judiciaire ou un organe du gouvernement.

De nombreux responsables politiques de premier plan en Israël considèrent le Hamas comme une organisation terroriste dont le but premier est d'établir un Etat islamique sur tout le territoire de l'Etat d'Israël, que le Hamas dénie à Israël le droit d'exister et refuse les trois principes du Quatuor relatifs à un processus de paix. Ils affirment en outre que les membres du CLP qui appartiennent au Hamas font partie intégrante de l'organisation et participent activement à ses activités. Ils estiment que leur statut de membre du CLP ne saurait les préserver de poursuites s'ils sont responsables d'actes criminels.

Selon les interlocuteurs israéliens, la détention administrative est une mesure légale de sécurité qui permet de priver une personne de sa liberté pendant une durée limitée. Les ordonnances de détention administrative servent de mesure préventive contre les personnes qui représentent une grave menace pour la sécurité en Cisjordanie et dont la détention est considérée comme absolument nécessaire pour des raisons impératives de sécurité.

Presque tous les responsables politiques israéliens que la délégation a rencontrés défendent l'idée que la détention servait uniquement de mesure préventive et que l'on n'y avait recours qu'en dernier ressort. On ne pouvait pas y recourir lorsqu'il était possible d'engager des poursuites pénales ou que des procédures administratives moins restrictives suffisaient à dissiper la menace que l'individu représente pour la sécurité. Lorsqu'on optait ainsi pour la voie administrative, les conditions de détention étaient strictement conformes aux dispositions de la Quatrième Convention de Genève, qui prévoit notamment un contrôle judiciaire et l'accès de chaque détenu aux instances judiciaires.

On a assisté en 2012 à une baisse sensible du nombre des placements en détention administrative en général, et en particulier des parlementaires de la liste Changement et réforme ainsi détenus. En six mois, 18 membres du CLP qui étaient en détention administrative ont été libérés. Au moment de la visite de la délégation à Jérusalem, huit membres du CLP étaient encore en détention administrative (trois autres étaient détenus dans l'attente de leur procès au pénal et deux purgeaient de longues peines de prison).

Contexte régional

L'évolution que connaît la région inquiète les dirigeants israéliens. Plusieurs facteurs sont perçus comme étant potentiellement très déstabilisants pour leur pays. Nombre de ces dirigeants considèrent que le conflit en Syrie ne peut qu'attiser les troubles et que rien ne garantit qu'au régime du Président Assad succédera un meilleur gouvernement. Ce conflit affecte déjà la situation au Liban et pourrait encore compliquer la situation à la frontière nord d'Israël.

Les Israéliens sont aussi préoccupés par les incertitudes qui demeurent en Egypte. Ce pays a fait office de garant de la paix dans le passé. Pour de nombreux Israéliens, on ne saurait jurer qu'il en sera de même à l'avenir. L'arrivée au pouvoir de forces islamistes en Egypte et ailleurs n'était pas de bon augure pour la sécurité d'Israël. Pis encore, l'Egypte pourrait être entraînée dans une véritable guerre civile. L'Iran et ses ambitions nucléaires sont un autre sujet d'inquiétude majeur pour Israël.

Certains dirigeants israéliens tiennent à rétablir leurs relations avec la Turquie et à poursuivre la coopération avec d'autres pays de la région et d'ailleurs.

De nombreux interlocuteurs palestiniens voient les choses différemment. Le peuple veut un Etat palestinien composé de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. En novembre 2012, les Nations Unies ont reconnu l'Etat de Palestine et les Palestiniens étaient réconfortés de savoir que la majorité de la communauté internationale était favorable à cette décision.

Plusieurs Palestiniens se sont dits encouragés par le soutien venu de certains secteurs de la communauté internationale, notamment du Gouvernement britannique qui a déclaré que l'instauration de deux Etats pour régler le conflit israélo-palestinien était en tête des priorités internationales. Certains ont estimé que la réélection du Président Obama, peu enclin désormais à céder aux pressions politiques pendant son deuxième mandat, pouvait créer un climat propice à des négociations de paix.

Enfin, et ce facteur n'a rien de négligeable, la situation en Egypte constituait de plus une puissante incitation à la relance du processus de paix. Les nouvelles autorités égyptiennes étaient animées du désir sincère de réconcilier le Hamas et le Fatah et voulaient que le conflit prenne fin. Néanmoins, l'Egypte a des questions urgentes de politique intérieure à régler.

Négociations de paix

Les négociations sont dans l'impasse depuis plusieurs années. La fracture entre les deux camps peut sembler irrémédiable. Pourtant, de nombreux Palestiniens se montrent d'un optimisme prudent et pensent que la paix n'est pas hors de portée. Et pour citer le Président de la Knesset par intérim s'adressant à la délégation, « de tous les peuples de la région, les Palestiniens sont ceux avec lesquels nous avons le plus en commun et avec lesquels nous pouvons nous entendre sur une formule propre à instaurer la paix ».

Les Palestiniens ont exprimé leur aspiration à un Etat palestinien composé de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, et, comme indiqué ci-dessus, se sont félicités de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'ONU en novembre 2012. Cependant, dans l'ensemble, les Palestiniens ne croient guère à la paix. Ils se sentent en état de siège. Leur territoire, disent-ils, se réduit constamment. Les activités de colonisation prenant de plus en plus d'ampleur, il est peu probable, à leurs yeux, qu'un Etat palestinien viable voie jamais le jour. Les dirigeants palestiniens se sentent humiliés par leurs homologues israéliens. Israël propose des pourparlers de paix, disent-ils, mais continue de détenir des représentants politiques du peuple palestinien, étend ses colonies et expulse des Palestiniens de Jérusalem. Ce qui revient à leur avis à les fragiliser délibérément. L'action d'Israël ne sert qu'à leur ôter leur légitimité aux yeux de la population palestinienne et à apporter de l'eau au moulin de leurs adversaires politiques.

Pour leur part, les Israéliens que la délégation a rencontrés ont plaidé pour la confiance. Ils invoquent le retrait de Gaza pour preuve que les colonies ne feront jamais obstacle à un accord. Ils sont convaincus qu'Israël peut apporter des solutions à bon nombre de problèmes urgents avec lesquels se débat la Palestine comme l'accès à l'eau, le commerce, l'emploi, etc. Tous les dirigeants politiques israéliens avec lesquels la délégation s'est entretenue ont proclamé leur attachement au processus de paix et se sont déclarés convaincus qu'il était possible de faire la paix. Ils étaient aussi persuadés que si un accord pouvait être conclu aujourd'hui, l'écrasante majorité des citoyens israéliens y serait favorable.

Conclusions

La visite dans la région, si brève soit-elle, a permis à la délégation d'entendre les points de vue les plus divers et de se faire une idée plus claire de la situation sur le terrain. Dans toutes les zones visitées, la délégation a pu voir les gens vaquer à leurs activités quotidiennes. Les enfants vont à l'école, les étudiants suivent des cours à l'université, les boutiques et les marchés sont ouverts, les routes sont encombrées de véhicules de toutes sortes et l'on continue de construire.

Néanmoins, l'économie à Gaza a été, de fait, complètement coupée du reste du monde. Il faudra une levée complète du blocus et la fin de l'isolement pour que les conditions s'améliorent. Si la situation est visiblement bien meilleure en Cisjordanie où Ramallah s'est transformée en une métropole dynamique, les limites imposées par l'occupation sautent aux yeux.

Faire la paix est autant une question de perception que de réalités. Les allégations et accusations, justes ou fausses, vraies ou mensongères, en définitive, ne résoudront rien. Ce qui compte, ce sont les perceptions des parties au conflit. Les négociations de paix ne progresseront donc que dans la mesure où chaque partie sera capable d'écouter l'autre et de la comprendre. Bref, le dialogue est crucial.

L'UIP a un rôle tout particulier à jouer en offrant à un échantillon largement représentatif de parlementaires la possibilité de se retrouver et de poursuivre le dialogue. Les parlements israélien et palestinien sont tous deux membres de l'UIP et prennent une part active à ses activités. Ils coopèrent au sein du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et ont, à l'occasion, participé à des séances de dialogue avec certains de leurs membres.

La délégation est convaincue de l'urgence d'un dialogue entre un échantillon représentatif parlementaires israéliens et palestiniens. Dans l'idéal, ce dialogue devait avoir lieu dans les plus brefs délais pour profiter de la dynamique qui aurait pu se créer après les pourparlers de réconciliation entre Palestiniens et les élections israéliennes.

Si la mission est d'avis qu'il est essentiel que toutes les parties aient la volonté sincère de s'impliquer dans le processus de paix et de le faire aboutir, il faut savoir que les Palestiniens, faisant valoir leur situation de défavorisés, plaident énergiquement en faveur d'un médiateur honnête. La délégation est convaincue que l'UIP peut remplir ce rôle et faciliter le dialogue entre les parlementaires des deux côtés.

Il semble qu'il y ait un consensus chez les Palestiniens sur le caractère prioritaire de la réconciliation entre le Fatah et le Hamas. Ils sont aussi très largement favorables à un gouvernement d'unité nationale. La délégation est d'avis qu'une fois en place, ce gouvernement doit pouvoir compter sur le soutien de la communauté internationale.

Il y a dans ce concert des voix dissidentes et des gouvernements qui menacent de fermer le robinet de l'aide si les efforts de réconciliation aboutissent. La position de la délégation à ce sujet est ferme : la communauté internationale devrait se garder d'intervenir dans les affaires intérieures des Palestiniens. Les Etats traitent avec des Etats, non pas avec des factions politiques. Ce qui compte, c'est l'engagement et les actes du gouvernement dans son ensemble, non pas ceux d'une faction politique à l'intérieur du gouvernement. La Norvège fait partie de ceux qui ont souscrit à cette position.

Le dernier gouvernement d'unité nationale date de 2006. La communauté internationale a alors décidé de boycotter le nouveau gouvernement élu parce qu'il comptait des représentants d'un groupe qu'elle désapprouvait, le Hamas. La délégation estime qu'il serait vraiment tragique que la communauté internationale réagisse de la même manière cette fois encore.

Il est urgent de donner aux Palestiniens la possibilité d'élire un nouveau parlement. Faute de parlement en état de fonctionner, l'équilibre des pouvoirs n'est pas respecté comme il le devrait, ce qui crée un dysfonctionnement du système. L'absence de parlement empêche aussi une nouvelle génération de leaders de se faire une place et d'acquérir de l'expérience en gouvernant le pays. La délégation prie instamment la communauté internationale de soutenir ces élections et recommande à l'UIP d'observer le processus électoral.

La délégation est aussi convaincue que dans le parlement futur, il doit y avoir place pour chacun des partis politiques, que ce parlement doit être particulièrement attentif à ce que nul ne soit exclu de la prise des décisions et qu'il doit avoir une administration neutre et professionnelle. Il importera aussi que le parlement soit fermement attaché à la défense des droits de l'homme et veille à demander des comptes au secteur de la sécurité.

L'UIP aide actuellement à la mise en place d'une administration parlementaire professionnelle à Ramallah. Il est vital que ce programme d'aide se poursuive au-delà de juin 2013 et s'étende à l'administration parlementaire à Gaza. Il devrait aider l'UIP à assurer une présence plus permanente dans la région et à organiser ainsi un éventail plus complet d'activités pour venir en aide au Parlement et soutenir le processus de paix.

Enfin, la délégation n'a aucun doute sur le fait que la paix au Moyen-Orient est un facteur important dont dépendent la paix et la stabilité de la région et celles du monde. Inversement, les événements dans la région et dans les pays voisins d'Israël et de la Palestine continueront à peser

sur les perspectives de paix. La délégation est donc d'avis que le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient doit étendre ses activités pour examiner sous cet angle les événements qui se produisent dans la région.

Recommandations

La délégation recommande au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient, au Comité exécutif et au Conseil directeur, selon ce qui est de leur ressort :

- √ d'adopter le présent rapport et d'en approuver les conclusions;
- √ de prier le Secrétaire général de prendre dès que possible des dispositions en vue de sessions futures de dialogue entre un échantillon largement représentatif de parlementaires palestiniens et israéliens : certains défis sectoriels et environnementaux d'ampleur mondiale que doivent relever tant les Israéliens que les Palestiniens (eau et changements climatiques, par exemple) pourraient jouer ici un rôle parallèle important;
- √ de prier le Secrétaire général de prendre des dispositions pour que l'UIP continue à soutenir l'administration parlementaire palestinienne, notamment celle qui se trouve à Gaza, et par une présence physique dans la région;
- √ d'inviter des bailleurs de fonds extérieurs à financer un programme d'activités conçu suivant les grandes lignes tracées ci-dessus;
- √ d'inviter le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient à examiner les événements qui se produisent dans la région sous l'angle de leurs répercussions sur la paix entre Israël et la Palestine; et
- ✓ d'inviter le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient à rendre compte des progrès accomplis à sa prochaine session à Genève (octobre 2013).

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES PAR LA DELEGATION A JERUSALEM, RAMALLAH ET GAZA

Jérusalem

M. B. Ben-Eliezer, Président de la Knesset par intérim (travailliste)

M. M.K. Sheetrit, membre de la Knesset (Hatnua – Le mouvement)

M. R. Hoffman, membre de la Knesset (Yesh Atid – Il y a un avenir)

M. E. Frej, membre de la Knesset (Meretz – social-démocrate)

M. Jacob Perry, membre de la Knesset (Yesh Atid – – Il y a un avenir)

Ambassadeur O. Ben-Hur, principal conseiller diplomatique de la Knesset

M. O. Zemet, Département du droit international, Knesset

M. M. Singleton, adjoint du chef de la Mission, Bureau du Représentant du Quatuor

M. D. Viveash, directeur du bureau local, Centre Carter

Ramallah

M. S. Fayyad, Premier Ministre

M. A. Al-Ahmed, membre du CLP (Chef du Fatah)

M. E.G. Z. Sabella, membre du CLP (Fatah)

Mme K. K. Jarrar, membre du CLP (liste parlementaire Abu Ali Mustafa), Chef de la Commission des prisonniers du CLP

M. M.K. Al-Barghouti, membre du CLP (Chef du groupe de Palestine indépendante)

M. B.A. Al Salhi, membre du CLP (liste Al Badeel)

Mme N. Al-Astal, membre du CLP (Fatah)

Mme H.M. Ashrawi, membre du CLP (liste Al Tariq Al Thaleth)

M. J.A. Zneid, membre du CLP (Gouvernance de Jérusalem)

M. I. Khreisheh, Secrétaire général du CLP

M. B. Al-Deek, conseiller du Secrétaire général

M. I. Qaraqae, Ministre chargé des détenus et anciens détenus

M. Q. Fares, Président du Club des prisonniers

M. M. Shtayyeh, Ministre, Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction

M. S. Jabarin, Directeur général d'Al-Haq (organisation affiliée à la Commission internationale de juristes)

M. A. Harb, Commissaire général, Commission indépendante pour les droits de l'homme

Gaza

M. Ziad Abu Amr, membre du CLP (indépendant), ancien Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne

M. Ahmed M. Bahar, premier Vice-Président du CLP (liste Changement et réforme)

M. Moshir O. Al Masri, membre du CLP, Chef des affaires étrangères (liste Changement et réforme)

M. Atef Ibrahim Adwan, membre du CLP (liste Changement et réforme)

Mme Huda Naim Naim, membre du CLP (liste Changement et réforme)

M. Jamal N.S. El Khoudary, membre du CLP (indépendant)

M. Faisal Abu Shala, membre du CLP (Fatah)

M. Jamil Majdalawi, membre du CLP (Front populaire de libération de la Palestine - FPLP)

M. Robert Turner, Directeur des opérations, Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)

Mme Helene Skaardal, Secrétariat de l'UNRWA